

Une «Université de la Franchise» va être créée

□ Peu à peu la franchise conquiert ses lettres de noblesse. Le 10 mars prochain sera ainsi fondée l'Université Européenne de la Franchise. Les premiers cours débiteront en novembre prochain, à Colmar. Ils devraient rassembler une trentaine d'étudiants. La formation s'étendra sur six mois, dont deux fois quinze jours de stages pratiques en début et fin d'année. Elle portera sur cinq disciplines principales : le marketing, le management, la gestion financière, les problèmes juridiques et les relations publiques.

Première du genre, dans le monde (mise à part certaines écoles spécialisées, comme celle du fast-food aux Etats-Unis, dont elle reprend les principes) cette université se propose de «former des cadres capables de créer et de diriger des chaînes de franchise issues de Pme, tant en France qu'à l'étranger». «Le gigantisme est dépassé, explique Olivier Gast, pro-

moteur de l'idée. Aujourd'hui, les petites et moyennes entreprises sont les plus agressives et, par là même, connaissent le développement le plus rapide. Or, au delà d'une dizaine de franchises, les problèmes deviennent insurmontables pour le patron lui-même. Il s'agit par conséquent de former des managers capables de



Hervé Meyer.

maîtriser parfaitement cette technique, qui constitue, à mon avis, la forme la plus élaborée de l'expansion pour ces sociétés de taille encore modeste. Actuellement, seuls quelques grands groupes possèdent des cadres d'envergure suffisante dans ce domaine. Et nous souhaitons pouvoir mettre à la disposition des Pme, des personnes parfaitement capables de maîtriser ces questions».

* «Inventeur» de l'Université Européenne de la Franchise, Olivier Gast, jeune avocat spécialiste du sujet, est donc président de l'association sans but lucratif (loi de 1901) qui sert de structure sociale à l'organisme. Hervé Meyer, président de l'Institut de promotion du commerce de Colmar (émanation de la chambre de commerce) en est l'un des vice-présidents. C'est d'ailleurs l'Institut, situé sur le campus de la ville, qui accueillera l'Université naissante dans ses locaux. ■

Journal du Textile. 24 février 1983

EX : L.S.A.; n° 881, 18 mars 1983

Université européenne de la franchise

* Sa création vient d'être annoncée par Hervé Meyer, président de l'Institut de Promotion commerciale de Colmar, et par Olivier Gast, avocat à la Cour de Paris, président de cette université. Avec un double objectif de formation et de recherche, l'UEF se donne pour mission :

- de former des étudiants issus de l'enseignement supérieur des affaires aux techniques spécifiques du management de la franchise ;

- de permettre aux cadres des P.M.E. d'acquérir les connaissances de base de cette nouvelle stratégie de développement, afin d'en assurer l'application dans leurs entreprises ;

- de couvrir tous les champs d'investigation de la recherche en matière de franchise, afin de contribuer à une meilleure connaissance de ses mécanismes au niveau national et international.

Deux formules sont prévues :
- un cycle de longue durée sur 6 mois (y compris période de stage) ;
- des sessions d'une durée de 2 à 5 jours selon thème (ainsi que colloques, conférences, séminaires, etc.).

Enseignement en français et en anglais :

• Les équipes d'intervenants seront constituées par des universitaires, des praticiens, des chefs d'entreprises européens et américains.

Cette université vise à l'homologation par les Pouvoirs publics d'un « Diplôme européen », après naturellement une période d'expérimentation de deux à trois mois, au moins.

Recrutement à partir de l'automne 1984 et démarrage de l'enseignement au début et au printemps 1984.

• Lieu de l'enseignement : l'U.e.f. bénéficie de l'infrastructure de l'Institut de Promotion du Commerce (I.P.C.) de Colmar - organisme de formation

géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar.

Cet Institut créé en 1960, spécialisé dans divers secteurs, tels que le textile et l'habillement, le commerce de la photo, de la vidéo, de la Hi-fi et l'électronique de communication, est un organisme public patronné par le ministère du Commerce et de l'Artisanat, agréé par le Fonds national de l'emploi et soutenu par les instances et organisations professionnelles nationales. Il dispose d'équipements pédagogiques très perfectionnés.

L'Alsace, carrefour intellectuel réputé, est dotée d'un équipement universitaire de renommée internationale et sa métropole régionale, Strasbourg, est le siège de plusieurs organisations internationales : Conseil de l'Europe, Parlement européen et Cour européenne des Droits de l'Homme.

Adresse de l'U.e.f. : 2, avenue de Latre de Tassigny, 68000 Colmar-Wintzenheim. ■